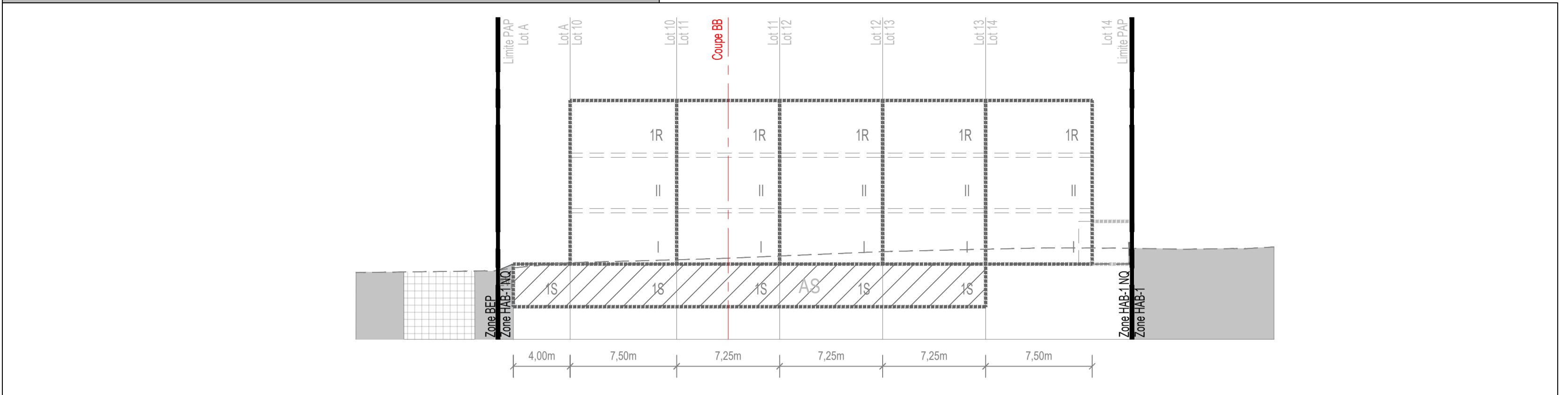


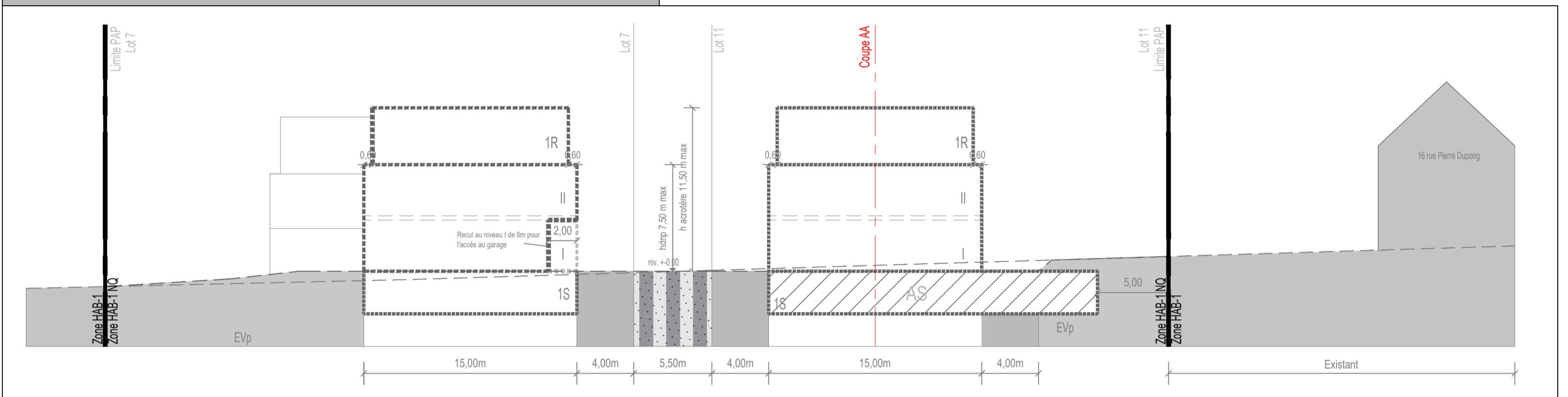
Coupe AA

1/250



Coupe BB

1/250



Plan d'Aménagement Particulier

1/500



Légende

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol par lot ou îlot

LOT / ÎLOT	surface du lot / îlot (ares)
-	208
257	1 - mb
tp	hdnp - 7,50m ha - 11,50 m
	surface constructible brute(m²)
	min max
	max min min max
	type et nombre de logements
	max min min max
	nombre de niveaux
	hauteur de constructions (m)

Délimitation du PAP et des zones du PAG

Délimitation du PAP
Délimitation des différentes zones du PAG

Courbes de niveaux

Terrain existant
Terrain modélisé

Nombre de niveaux

I, II, III...	Nombre de niveaux pleins
+1, 2, ..., R	Nombre d'étages en retrait
+1, 2, ..., C	Nombre de niveaux sous combles
+1, 2, ..., S	Nombre de niveaux en sous-sol

Hauteur des constructions

hc - x	Hauteur à la corniche de x m
ha - x	Hauteur à l'acrotère de x m
hf - x	Hauteur au faîte de x m

Types, dispositions et nombre des constructions

oc	Constructions en ordre contigu
onc	Constructions en ordre non contigu
x - mi	x maisons isolées
x - mj	x maisons jumelées
x - mb	x maisons en bande

Types et nombre de logements

x - u	x logement de type unifamilial
x - b	x logement de type bifamilial
x - c	x logement de type collectif

Formes de toiture

tp	Toiture plate
tx (y% - z%)	Toiture à versants, degré d'inclinaison

Orientation du faîte

Gabarit des immeubles (plans / coupes)

██████	Alignement obligatoire pour constructions destinées au séjour prolongé
-----	Limites de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour prolongé
----	Alignement obligatoire pour dépendances
-----	Limites de surfaces constructibles pour dépendances
-----	Limites de surfaces constructibles pour constructions souterraines
-----	Limites de surfaces constructibles pour avant-corps

Délimitation des îlots / îlots

Lot projeté
Lot projeté
Terrains cédés au domaine public communal

Degré de mixité des fonctions

min %	Pourcentage minimal en surface construite brute dédié au logement par construction
x%	Pourcentage minimal et maximal en surface construite brute dédié au logement par construction
x% (c)	Pourcentage obligatoire en surface construite brute de logement par construction

Espaces extérieurs privés et publics

EVp	Espace vert privé
EVp	Espace vert public
EVp	Aire de jeux ouverte au public
EVp	Espace extérieur pouvant être scellé
EVp	Vie de circulation motorisée
EVp	Espace pouvant être dédié au stationnement
EVp	Chemin piéton / piste cyclable / zone piétonne
EVp	Vie de circulation de type zone résidentielle ou zone de rencontre

Plantations et murets

Arbre moyenne ou haute tige projeté	Arbre moyenne ou haute tige à conserver
Haire projeté / haie à conserver	Muret projeté / Muret à conserver

Servitudes

Servitude de type urbanistique
Servitude écologique
Servitude de passage
Élement bâti ou naturel à sauvegarder

Infrastructures techniques

Réteinement à ciel ouvert pour eaux pluviales
Canalisation pour eaux pluviales
Canalisation pour eaux usées
Fossé ouvert pour eaux pluviales

Indications spécifiques

Bassin de rétention souterrain
hdpn - x
Hauteur du dernier plein de x m
Carélation pour eaux usées existante
Carélation pour eaux mixtes
Place à aménager
Zone de manœuvre pour Camion poubelle
Servitude de passage de type "accès carrossable sous-sol"

NB: L'emplacement des canalisations est à préciser lors du dossier d'exécution

LOT 1	4,85 ares	LOT 2	3,08 ares	LOT 3	3,04 ares
-	208	-	540	-	467
257	1 - mb	-	1 - u	184	1 - mb
tp	hdnp - 7,50m ha - 11,50 m	-	II+1R+1S	tp	hdnp - 7,50m ha - 11,50 m
					II+1R+1S

LOT 4	2,98 ares	LOT 5	3,86 ares	LOT 6	3,97 ares
-	135	-	467	-	478
184	1 - mb	-	1 - u	217	1 - mb
tp	hdnp - 7,50m ha - 11,50 m	-	II+1R+1S	tp	hdnp - 7,50m ha - 11,50 m
					II+1R+1S

LOT 7	2,87 ares	LOT 8	2,73 ares	LOT 9	4,09 ares
-	129	-	445	-	349
178	1 - mb	-	1 - u	178	1 - mb
tp	hdnp - 7,50m ha - 11,50 m	-	II+1R+1S	tp	hdnp - 7,50m ha - 11,50 m
					II+1R+1S

LOT 10	3,26 ares	LOT 11	2,33 ares	LOT 12	2,25 ares

<tbl_r cells="